

DEPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT DE BESANCON

CANTON D'ORNANS

Délibération n° 21-2025Objet :

AUTORISATION DE SIGNATURE DU MAIRE POUR LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT DE LECTURE PUBLIQUE

Date & affichage de convocation :
17/09/2025

En nombre, les membres :
- en exercice : 13
- présents : 10
- ayant pris part au vote : 12
- ayant donné procuration : 2

Résultat du vote :

Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

COMMUNE DE TREPOT

25620 (INSEE 25569)

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 22 septembre 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-deux septembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

Etaient présent(e)s : Mme Nathalie PERROT, Mme Sabrina HANRIOT-COLIN, M. Mathieu JUILLARD, Mme Stéphanie MILLET, M. Gérard MOUGIN, M. Denis PERROT, M. Pierre PROST, M. Didier TAILLARD, Mme Céline VUITTON, Mme Sophie BARTOLOZZI,

Absent(e)s excusé(e)s avec procuration : M. Stéphane HENRIOT-COLIN donne procuration à M. Didier TAILLARD, Mme Marine LATHELIER donne procuration à Mme Nathalie PERROT, M. Jean-Claude DOLE (sans procuration).

Absent(e)s non excusé(e)s :

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil, **Mme Stéphanie MILLET** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le conseil municipal autorise le Maire, M. Gérard MOUGIN à signer la convention pluriannuelle de partenariat de lecture publique entre la commune de Trepot et le Département du Doubs.

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance à Trepot les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard MOUGIN

